Bureau de prévention
des accidents

Hodlerstrasse 5a, 3011 Berne
info@bpa.ch bpa.ch

Berne, 3 juin 2025

Expéditeur Service de presse du BPA
Téléphone +41 31 390 21 21
E-mail medias@bpa.ch
Informations bpa.ch/medias

Communiqué de presse

Plus d'un million de blessé·es par an
Le BPA pose les jalons d'une baisse des accidents

Les accidents non professionnels sont trop nombreux en Suisse: plus d'un million de personnes se blessent chaque année durant leur temps libre dans la circulation routière, le sport ou l'habitat. En termes de santé publique, c'est un énorme défi. Dans son nouveau programme pluriannuel 2026-2030, le BPA montre comment il compte éviter ces accidents, en se concentrant sur ceux occasionnant des blessures graves ou mortelles.

Une collision à vélo, une blessure lors d'une randonnée en montagne ou une chute dans l'escalier menant à la cave: les accidents non professionnels constituent un défi majeur de santé publique. En Suisse, plus d'un million de personnes se blessent chaque année dans de tels accidents. Au cours d'une année, une personne sur huit vivant en Suisse doit être prise en charge médicalement suite à un accident non professionnel. Aux souffrances humaines occasionnées par ces accidents s'ajoutent les conséquences économiques. Rien que les coûts matériels se montent à 12 milliards de francs par an. Ils incluent les frais de traitement médicaux mais aussi les coûts liés aux arrêts de travail, par exemple.

Plus de temps libre, plus d'accidents

«La population suisse a aujourd'hui plus de temps libre qu'il y a 30 ans, ce qui se reflète aussi dans les chiffres des accidents», commente Stefan Siegrist, directeur du BPA. De nos jours, on se blesse davantage lors d'accidents de loisirs qu'au travail. Dans son nouveau programme pluriannuel 2026-2030, le BPA se fixe donc des priorités claires pour son travail de prévention. Il a ainsi dressé un catalogue complet de mesures contre les accidents dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs.

Bases scientifiques et approche axée sur la pratique

Pour déterminer là où il faut intervenir, le BPA se base sur des faits scientifiques découlant d'analyses des accidents et du relevé d'indicateurs de sécurité. Il transpose systématiquement les connaissances issues de la recherche en mesures de prévention efficaces. Son objectif: mettre en pratique de manière ciblée ses connaissances et son savoir-faire en matière de prévention. Le BPA va notamment s'employer à concevoir des instruments de prévention innovants afin de les mettre à la disposition des auto-écoles pour la formation des conducteur·rices novices, des exploitants d'infrastructures de sports de neige ou des professionnel·les de la santé exerçant dans le domaine de la prévention des chutes, par exemple.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.

Plus de poids grâce à un ancrage local

«Lorsqu'elle est bien ficelée, la prévention fonctionne. Et elle permet de réduire les coûts. Avec notre nouveau programme pluriannuel, nous posons les jalons d'une Suisse où les accidents seront moins nombreux», résume Stefan Siegrist. Le BPA continuera à développer son offre de prévention à l'intention de la population et à utiliser son réseau constitué de 1200 délégué·es à la sécurité dans les communes de toutes les régions du pays. Parallèlement, il intensifiera sa collaboration avec ses partenaires institutionnels ainsi que le dialogue avec les autorités et les décideurs.

Comme il ressort de son nouveau programme, il entend également adapter son travail de prévention aux évolutions sociétales, aux nouvelles connaissances et à un cadre d'activité sans cesse changeant. Il est ainsi prévu de procéder régulièrement au réexamen et à une nouvelle priorisation des mesures de prévention.